



**Extrait du registre des délibérations  
du comité syndical  
Séance du 7 juin 2022  
Délibération n° C2022-037  
Adhésion à l'association SMILE**

Nombre de délégués en exercice	: 69
Nombre de délégués présents	: 42
Nombre de pouvoirs	: 6
Nombre de votants	: 48

Le sept juin deux mille vingt-deux à dix heures, le comité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le 31 mai 2022, s'est réuni à Quimper, à la salle des conférences du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

**Etaient présents :**

**Secteur d'ABERS/IROISE :** François BIZIEN (Le Conquet), Antoine COROLLEUR (Plourin), Gildas FOREST (Brélès), Joseph GALLIOU (Tréglonou), Georges GOURVENEK (Ploudalmézeau), Yves ROBIN (Porspoder), Roger TALARMAIN (Plouguin), Alexandre TREGUER (Landéda) - **Secteur du CAP SIZUN :** Remy LE COZ (Plouhinec), René SOUBEN (Mahalon) - **Secteur du CENTRE :** Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Georges MORVAN (Scrignac), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou) **Secteur de CROZON-CHATEAULIN :** Joël BLAIZE (Plomodiern), Jean-Michel LEZENVEN (Argol) - **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :** Christophe BELE (Kernouës), Pierre-Victor CHARBONNET (Plouneour-Brignogan-Plages), Lionel GOBRY (Dirinon), Gérard LE MEUR (Pencran), André POSTEC (Logonna-Daoulas), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel) - **Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :** Jean JEZEQUEL (Plougourvest), Hervé JEZEQUEL (Saint-Pol-de-Léon), Daniel LE SAINT (Sizun), Francis MOINE (Lanhouarneau) - **Secteur de MORLAIX :** François HAMON (Saint-Martin-des-Champs), Alban LE ROUX (Carantec) - **Secteur du PAYS BIGOUDEN :** Michel BUREL (Plovan), Cyril DROGUET (Plonéour-Lanvern), Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé) - **Secteur de QUIMPER :** Laure CAMARO (Fouesnant), Thomas FEREC (Briec), Hervé HERRY (Ergué-Gabéric), Pascal LE GOFF (Plogonnec), Jean L'HARIDON (Landudal), René ROCUET (Saint-Evarzec) - **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :** Alain PELIZZA (Saint-Yvi), Marie-José TOULLEC (Bannalec), **Collège des EPCI :** Michel JOURDEN (Pays d'Iroise Communauté), Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes), Denis MAO (Concarneau Cornouaille Agglomération), Jean-Louis BUANNIC, suppléant de Ronan CREDOU (communauté de commune du pays Bigouden sud)

**Excusés :** Patrick TANGUY (Le Juch), Michèle LALLOUET (Châteauneuf-du-Faou), Xavier BOREL (Le Faou), Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay), Nathalie BERNARD (Plougasnou), Gilles CREACH (Taule), François GIROTTO (Plouégat-Moysan), Christian LOUSSOUARN (Combrit), Alain DECOURCHELLE (Pluguffan), Jean-Louis BLOT (Névez), Patrick GLOUANNEC (Pont-Aven), Jacques RANNOU (Rosporden), Gilbert MIOSSEC (Communauté de Communes du Pays de Landivisiau), Ronan CREDOU (Communauté de communes du Pays Bigouden Sud)

**Assistaient en outre :**

**Services du SDEF :** Jacques MONFORT, Emmanuel QUERE, Christian HENAFF, Morgane BOULIERE, Laurence LE VELLY,

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

## **Adhésion à l'association SMILE**

### **Délibération N° C2022-037**

---

Le Président présente l'association SMILE (SMart Ideas to Link Energies : Idées intelligentes pour relier les énergies) qui est un projet collaboratif bi-régional déployé sur les Régions Bretagne et Pays de la Loire.

Lancé officiellement au printemps 2016, le projet SMILE s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de la transition énergétique et de la croissance verte au niveau régional et national. Ainsi, la feuille de route régionale Transition énergétique adoptée par la Région des Pays de la Loire fin 2016 intègre une action spécifique sur le déploiement de SMILE.

Son objectif : accompagner et soutenir le déploiement d'une série de grands projets industriels régionaux en lien avec les smart grids (systèmes énergétiques intelligents) dans une optique de valorisation des compétences à l'échelle européenne et mondiale. Point commun de tous les projets smart grids : une meilleure adéquation entre la production d'électricité renouvelable et sa consommation d'une part et la mise en place de plateformes de gestion des flux de données (internet de l'énergie) d'autre part.

Conformément aux orientations arrêtés par le conseil d'administration de l'association en 2020, l'assemblée générale de janvier 2021 a voté la mise en œuvre d'une cotisation.

Le montant de la cotisation pour l'année 2022 est de 8 000 €.

Le Président propose au comité syndical l'adhésion du SDEF à l'association SMILE.

Le comité après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'adhésion à l'association SMILE.

**Pour extrait conforme au registre  
Antoine COROLLEUR, Président du SDEF**